

Blocs de compétences :

Bloc 1	Organiser un accompagnement adapté aux besoins et souhaits de la personne âgée en situation de dépendance, de handicap et/ou en fin de vie	C1.1 - C1.9
Bloc 2	Accompagner la personne âgée en situation de dépendance, de handicap et/ou en fin de vie dans les actes du quotidien	C2.1 - C2.9
Bloc 3	Stimuler la personne âgée en situation de dépendance, de handicap, et/ou en fin de vie dans le cadre de la mise en place d'animations et d'activités spécifiques	C3.1 - C3.5

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A1.1 Recueil des besoins et des souhaits de la personne âgée en situation de dépendance, de handicap et/ou en fin de vie (PAD/PHA) :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Analyse des différents documents d'intervention → Réalisation d'observations ciblées → Utilisation de méthodes d'observation → Réalisation de temps d'échange → Utilisation de techniques de communication 	<p>C1.1 Analyser les différents documents d'intervention en ciblant les éléments essentiels de la trajectoire de vie et de la situation actuelle pour identifier les besoins de la personne</p>	<p><u>BC1 épreuve 1 :</u></p> <p>Étude de cas (C1.1, C1.4, C1.7 et C1.8)</p> <p>L'épreuve se compose d'une étude de cas écrite. A partir d'une étude de cas basée sur des cas pouvant être rencontrés par l'auxiliaire de gérontologie et des documents d'intervention qui lui seront fournis, le candidat devra faire une proposition d'accompagnement à travers laquelle il réalise :</p> <ul style="list-style-type: none"> → L'analyse des différents documents d'intervention proposés → L'identification des différents acteurs de l'équipe pluriprofessionnel → La définition des objectifs d'intervention → L'organisation/ la planification de son intervention 	<p>Qualité du repérage des informations du ou des documents d'intervention</p> <ul style="list-style-type: none"> → Les différents supports (numérique, papier, transmission...) utilisés pour l'accompagnement de la personne sont correctement identifiés. → Les caractéristiques des documents d'intervention (Plan d'Aide Individualisé, Projet Personnalisé, fiche d'intervention, transmissions, dossier individuel...) et leurs compositions sont connues. → La cohérence des informations fournies est vérifiée (absence de contradictions ou d'incohérences). → L'entourage de la personne est identifié de manière précise. <p>Pertinence de l'identification des besoins de la personne</p> <ul style="list-style-type: none"> → Les caractéristiques du vieillissement normal et pathologique et leurs conséquences sont connues et expliquées correctement (handicap, pathologies, troubles associés...). → Les outils d'identification des besoins sont connus et interprétés de manière adéquate (14 besoins de Virginia Henderson, grille AGGIR...). → Le choix des informations sélectionnées (trajectoire de vie, capacités physiques, cognitives, problèmes de santé, relations sociales et familiales...) est pertinent au regard de l'identification des besoins de la personne. <p>Respect des règles d'éthique et de déontologie</p> <ul style="list-style-type: none"> → Les règles de confidentialité sont connues et respectées → Les informations recueillies sont exposées dans le respect des règles d'éthique et de déontologie et de manière objective

<p>adaptées à la personne</p> <p>→ Favorisation de l'expression de la personne</p>	<p>C1.2 Observer la personne et son environnement en utilisant des méthodes d'observation et/ou des outils adaptés pour identifier les besoins de la personne</p>	<p>→ La participation à l'élaboration ou au réajustement du projet de la personne</p> <p>Lieu de l'épreuve : Centre de formation</p> <p>Durée de l'épreuve : 1 heure et 30 minutes</p> <p>BC1 épreuve 2 :</p> <p>Entretien Oral (C1.2, C1.3, C1.5, C1.6 et C1.9)</p>	<p>Qualité de la méthodologie d'observation</p> <p>→ Les méthodes et les outils d'observation sont connus et utilisés de manière adéquate.</p> <p>→ Les observations réalisées sont factuelles et objectives.</p> <p>Pertinence des éléments observés</p> <p>→ Les éléments observés sont pertinents au regard du recueil des besoins : mobilité, capacité physique, comportement, expression verbale, corporelle, émotionnelle, relations sociales et familiales...</p> <p>→ Les caractéristiques du vieillissement normal et pathologique et leurs conséquences sont mises en lien de manière pertinente avec les besoins observés.</p> <p>Respect des règles d'éthique et de déontologie</p> <p>→ Le devoir de confidentialité et le respect de la dignité de la personne sont appliqués lors de l'observation pour identifier les besoins.</p>
	<p>C1.3 Communiquer avec la personne et son entourage en utilisant des techniques appropriées et en adoptant une attitude bienveillante et respectueuse pour favoriser le recueil de leurs souhaits</p>	<p>Le candidat est interrogé sur sa pratique professionnelle à l'issue du stage référencé au Bloc 1 ou sur le lieu d'exercice professionnel pour les salariés en poste. Il devra expliciter les activités réalisées et répondre aux questions du jury d'évaluation portant sur :</p> <p>→ Les observations ciblées réalisées (de la personne et de son environnement)</p> <p>→ La communication et le recueil de besoins</p>	<p>Pertinence de l'utilisation de techniques de communication appropriée</p> <p>→ Les techniques de communication sont connues et appliquées (communication non verbale, écoute active, reformulation...).</p> <p>→ Le vocabulaire utilisé est adapté au niveau de compréhension de l'interlocuteur.</p> <p>Pertinence des informations recueillies</p> <p>→ Les informations recueillies sont pertinentes et utiles à l'accompagnement (les désirs, les souhaits, les valeurs, les croyances, les habitudes...).</p> <p>→ Les informations fournies par l'entourage sont utilisées pour recueillir les souhaits de la personne, avec son accord.</p> <p>→ Les réactions et expressions de la personne et de son entourage sont prises en compte dans les limites des règles d'éthique et de sécurité.</p> <p>Respect des règles d'éthique et de déontologie</p> <p>→ Le devoir de confidentialité et le respect de la dignité de la personne sont appliqués lors des échanges avec elle et son entourage.</p>

<p>A1.2 Collaboration avec les différents professionnels intervenant auprès de PAD/PHA :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Identification de l'équipe pluriprofessionnelle → Positionnement en tant qu'auxiliaire de gériologie selon le lieu d'exercice → Transmission des informations → Utilisation des moyens et techniques de communication 	<p>C1.4 Réaliser son intervention dans le cadre d'un travail en équipe ou en partenariat en respectant l'organisation et les missions des autres intervenants (professionnels, aidants...) pour assurer la cohérence et la continuité de l'accompagnement de la personne</p>	<p>avec la PAD/PHA et son entourage</p> <ul style="list-style-type: none"> → La communication et le partage d'informations avec l'équipe pluriprofessionnelle → L'accueil des nouveaux intervenants <p>Les questions du jury d'évaluation s'appuient sur les observations du référent professionnel et la grille d'évaluation en situation professionnelle du BC1 qu'il a complétée.</p>	<p>Qualité du positionnement et de la collaboration</p> <ul style="list-style-type: none"> → Le rôle et les missions de l'auxiliaire de gériologie sont connus et adaptés au contexte d'intervention. → Les principales caractéristiques des structures et des services qui accompagnent la personne sont connues et expliquées de manière correcte. → Les principaux textes réglementaires et légaux encadrant l'accompagnement de personnes âgées sont connus et appliqués. → Les différents acteurs du secteur du médico-social (associations, structure, services...) sont identifiés et présentés de manière correcte. → Le rôle et les missions essentielles des autres professionnels intervenants sont identifiés et présentés de manière adéquate. → Les règles de confidentialité sont connues et appliquées.
	<p>C1.5 Participer aux réunions et aux temps d'échanges avec l'équipe pluriprofessionnelle en adoptant les moyens de communication appropriés et la posture adaptée pour partager les informations utiles sur la personne aidée et ajuster son accompagnement</p>	<p>Lieu de l'épreuve : centre de formation</p> <p>Durée de l'évaluation : L'épreuve dure 30 minutes.</p>	<p>Qualité des informations partagées</p> <ul style="list-style-type: none"> → Les informations transmises sont objectives, fiables, pertinentes et conformes à la situation de la personne. → Le choix de l'interlocuteur est pertinent. → Les transmissions sont hiérarchisées et priorisées notamment en fonction du caractère d'urgence. → La hiérarchie est alertée en cas de nécessité. → Les informations transmises par les autres professionnels sont analysées et prises en compte. <p>Pertinence de l'utilisation des outils de communication</p> <ul style="list-style-type: none"> → Les différents moyens, outils et supports de communication (réunions, transmission, mail, téléphone...) sont connus et utilisés correctement → Les outils de transmission sont choisis de manière pertinente en fonction de l'information à diffuser. → les outils numériques sont utilisés de manière correcte et adéquate. (traitement de texte, agenda numérique, logiciel de transmission, mails...). <p>Respect des règles d'éthique et de déontologie</p> <ul style="list-style-type: none"> → Les règles de confidentialité sont connues et respectées.

	<p>C1.6 Contribuer à l'accueil, à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages des nouveaux intervenants et des stagiaires exerçant des missions similaires en tenant compte des procédures en vigueur pour favoriser la prise de poste, la collaboration et le partage d'informations spécifiques concernant l'accompagnement de la personne</p>		<ul style="list-style-type: none"> → Les informations sont exposées dans le respect des règles d'éthique et de déontologie et de manière objective. → Les principes et les outils de la démarche qualité sont connus et respectés (loi 2002-2, La charte de la personne accueillie, règlement de fonctionnement, livret accueil, ...). <p>Qualité de la réalisation de la transmission de savoirs et de savoir-faire</p> <ul style="list-style-type: none"> → La transmission des informations sur le contexte, les procédures et les attentes liées aux missions des nouveaux intervenants et des stagiaires est claire et pertinente. → La transmission des savoir-faire est réalisée en utilisant des méthodes adaptées. → La transmission des savoir-faire est évaluée de manière objective en s'appuyant sur les outils mis à disposition (grille d'évaluation...). <p>Pertinence de la transmission des règles d'éthique et de déontologie</p> <ul style="list-style-type: none"> → Les règles d'éthique et de déontologie sont transmises de manière claire via des modes de communication appropriés.
<p>A1.3 Définition des objectifs d'accompagnement et organisation de l'intervention auprès de la PAD/PHA :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Participation à l'élaboration ou au réajustement du projet de la personne → Définition des objectifs d'intervention 	<p>C1.7 Définir des objectifs d'intervention en s'appuyant sur toutes les sources d'informations disponibles (observations, recueil des besoins après de la personne et de son entourage, analyse des documents existants, etc.) pour participer à l'élaboration ou au réajustement du projet de la personne avec les différents intervenants professionnels</p>		<p>Pertinence des propositions d'accompagnement</p> <ul style="list-style-type: none"> → Les éléments recueillis sont restitués et formalisés de manière structurée. → Les propositions d'accompagnement faites par l'auxiliaire de gériologie sont adaptées aux besoins et aux souhaits de la personne. → Les objectifs d'intervention sont réalistes et tiennent compte des missions des autres professionnels intervenant. → Dans le cas d'un réajustement de projet, les axes d'amélioration sont identifiés et argumentés. <p>Qualité de la communication professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> → Le vocabulaire utilisé est adapté à l'interlocuteur (professionnel intervenant auprès de la personne). → La communication avec les autres membres de l'équipe est respectueuse.

<ul style="list-style-type: none"> → Organisation/ planification son intervention → Proposition(s) de matériel d'aide adapté aux besoins. → Proposition(s) de solutions techniques → Sécurisation du logement → Prévention des accidents domestiques 	<p>C1.8 Hiérarchiser les phases d'une intervention personnalisée en tenant compte des contraintes d'espace et de temps pour organiser la mise en œuvre le Projet d'Accueil Individualisé de la personne</p>		<p>Pertinence de la planification des interventions en lien avec la personne âgée accompagnée</p> <ul style="list-style-type: none"> → Une organisation pertinente des interventions (toilette, transfert, repas...) est mise en place en fonction des besoins (physiques, psychiques, relationnels, émotionnels, cognitifs), des habitudes de vie et des souhaits de la personne. → Les situations d'urgence sont identifiées et priorisées. → Les protocoles et les procédures liées à l'accompagnement sont appliquées dans le respect de la personne âgée. → La personne est informée de l'organisation de l'accompagnement et son accord est sollicité. <p>Qualité de la communication professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> → Les réajustements sont communiqués et justifiés à la hiérarchie et/ou aux autres intervenants professionnels → Les règles de confidentialité sont respectées
	<p>C1.9 Prévenir les situations à risques en respectant les protocoles et en choisissant les techniques et le matériel adaptés à la personne et à son environnement pour garantir sa sécurité</p>		<p>Pertinence du choix des techniques et moyens matériels</p> <ul style="list-style-type: none"> → Les différentes techniques et moyens matériels d'aide et leurs effets sur le maintien ou développement de l'autonomie sont connus et employés → Le choix du matériel et des outils est adapté aux besoins de la personne et de son environnement <p>Respect des règles d'hygiène et de sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> → Les différents risques de l'environnement de la personne et leurs conséquences sont identifiés → Les normes d'hygiènes et de sécurité sont connues et appliquées <p>Qualité de la prévention des situations à risques</p> <ul style="list-style-type: none"> → Les notions sur les accidents domestiques sont connues → Les situations à risques pour la personne sont identifiées → Les informations sur les situations à risques sont transmises de manière adaptée → Des mesures de prévention et des solutions techniques sont proposées (réaménagement de l'espace, solutions domotiques, barres d'appui...).

<p>A2.1 Mise en œuvre de l'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de la PAD/PHA :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Instauration d'une relation de confiance → Préparation/ Mise en place du matériel → Réalisation des soins d'hygiène et de confort → Réalisation de la toilette → Aide à l'habillage/ au déshabillage, Aide aux changes → Application des règles et protocoles d'hygiène → Réalisation des transferts → Accompagnement aux repas (assistance surveillance de la prise des repas) 	<p>C2.1 Établir une relation de confiance avec la personne dans le respect de sa singularité en s'appuyant sur les règles d'éthique et de déontologie pour effectuer un accompagnement individuel de qualité</p>	<p>BC 2 épreuve 1 :</p> <p>Mise en Situation Professionnelle Reconstituée (C2.1, C2.2, C2.3, C2.7)</p> <p>Elle est organisée sur le plateau technique équipé de l'établissement de formation qui « reconstitue » l'intérieur d'un domicile (cuisine, séjour, chambre, salle de bain).</p> <p>Un formateur ou un acteur qui ne connaît pas le candidat, joue le rôle de la personne aidée. Le candidat tire un sujet au sort parmi plusieurs sujets.</p>	<p>Qualité de la capacité à se présenter et à présenter ses fonctions</p> <ul style="list-style-type: none"> → Le candidat se présente et explique ses missions de manière claire et précise. → La méthode de communication choisie est adaptée aux capacités de la personne. → L'accompagnement est explicité de manière claire et rassurante. <p>Qualité de la relation en fonction des personnes, de la spécificité de la demande et des besoins</p> <ul style="list-style-type: none"> → La singularité et l'intégrité de la personne sont respectés → L'expression de la personne est recherchée grâce à l'utilisation de méthodes de communication adaptées (écoute active, reformulation, questions ouvertes...) et prise en compte. → Les règles d'une communication bienveillante sont appliquées. <p>Respect des règles d'éthique et de déontologie</p> <ul style="list-style-type: none"> → Le devoir de confidentialité et le respect de la dignité de la personne sont appliqués. → L'adhésion de la personne est recherchée (demande de l'accord de la personne, questionnement et reformulation).
	<p>C2.2 Réaliser les accompagnements dans les actes de la vie quotidienne en respectant les protocoles et les droits fondamentaux de la personne pour le maintien de son hygiène et de son autonomie</p>	<p>Le sujet présente une consigne d'intervention que le candidat devra mettre en œuvre sur le plateau technique en tenant compte de la situation qu'il découvrira au moment de pénétrer sur celui-ci.</p> <p>En fonction de la situation que découvre le candidat sur le plateau technique et des consignes données sur le sujet tiré au sort, le candidat procède à la</p>	<p>Qualité de la préparation de la réalisation de l'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne</p> <ul style="list-style-type: none"> → La préparation et la vérification du matériel est correctement réalisée. → La tenue professionnelle est utilisée et adaptée en fonction de l'activité réalisée. → Les besoins et les souhaits de la personne sont connus et pris en compte de manière précise afin d'adapter la réalisation de l'accompagnement. → Le contexte d'intervention (structure, domicile) est pris en compte pour adapter la réalisation de l'accompagnement. <p>Qualité de la réalisation de l'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne</p> <ul style="list-style-type: none"> → Les règles d'hygiène sont connues et appliquées. → Le protocole et/ou les techniques d'accompagnement sont connues et appliquées.

<p>→ Réalisation des gestes techniques quotidiens</p>		<p>réalisation de la mise en situation et explicite ses choix aux jury déévaluation en lien avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> → L'instauration d'une relation de confiance avec la personne dans le respect de sa singularité → La réalisation des accompagnements dans les actes de la vie quotidienne → L'utilisation des techniques de transfert, du matériel d'ergonomie et du matériel domotique → L'adaptation de sa posture, son accompagnement et de sa communication <p>Lieu de l'épreuve : centre de formation</p> <p>Durée de l'épreuve : L'épreuve dure 1 heure.</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Les techniques de soins et de confort sont connues et appliquées. → Les techniques d'aide au repas sont connues et utilisées. → Les gestes et les postures professionnels sont explicités à la personne de manière claire et précise. → Le rythme de la personne est respecté. → La personne est sollicitée dans la participation à l'accompagnement proposé en fonction de son degré d'autonomie. → Des actions adaptées de maintien ou de développement des capacités physiques, psychiques, motrices, cognitives sont correctement mise en œuvre. → L'accompagnement est réajusté en fonction des besoins et des souhaits de la personne. <p>Qualité de la communication professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> → Les informations liées à l'accompagnement sont transmises à l'équipe pluriprofessionnelle. → Le compte rendu de l'accompagnement est transmis de manière factuelle en utilisant le mode de communication (oral, écrit) et le support (numérique, papier, temps dédié...) appropriés. → Les informations sont transmises à l'entourage dans le respect des règles de confidentialité. <p>Respect des règles d'éthique et de déontologie</p> <ul style="list-style-type: none"> → Les notions de dignité, d'intimité et de pudeur sont connues et respectées. → Le consentement de la personne est sollicité de manière explicite (en prenant en compte sa sécurité).
	<p>C2.3 Utiliser les techniques de transfert, le matériel d'ergonomie et le matériel domotique en fonction des besoins spécifiques de chaque personne pour permettre son accompagnement</p>		<p>Respect des règles de sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> → Les règles de sécurité de l'accompagnement sont connues et appliquées. <p>Qualité de la prévention des troubles musculo squelettiques</p> <ul style="list-style-type: none"> → Les aides et outils techniques (lève malade, fauteuil roulant, couverts ergonomiques...), sont identifiés et utilisés de manière correcte.

	dans le respect des règles de sécurité	BC2 épreuve 2 :	<ul style="list-style-type: none"> → Le matériel domotique est identifié et utilisé de manière correcte. → Les positions de prévention des TMS sont connues et appliquées.
<p>A2.2 Entretien de l'environnement pour répondre aux besoins et aux capacités de la PAD/PHA :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Réalisation de l'entretien courant des locaux → Réalisation de l'entretien courant du linge → Encouragement de la participation de la PAD/PHA 	<p>C2.4 Réaliser l'entretien courant des locaux en utilisant les protocoles, les techniques et le matériel adaptés et en favorisant les pratiques éco-responsables pour garantir le confort de la personne</p>	<p>Entretien Oral (C2.4, C2.5, C2.6 et C2.8 et C2.9)</p> <p>Le candidat est interrogé sur sa pratique professionnelle à l'issue du stage référencé au Bloc 2 ou sur le lieu d'exercice professionnel pour les salariés en poste. Il devra expliciter les activités réalisées et répondre aux questions du jury d'évaluation portant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> → La réalisation de l'entretien courant des locaux → La réalisation de l'entretien courant du linge → L'adaptation de sa posture, de son accompagnement et de sa communication → La favorisation de la participation de la personne en fonction de ses capacités et de ses souhaits à l'entretien de son cadre de vie 	<p>Pertinence de l'organisation de l'entretien du cadre de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> → Les activités d'entretien courant sont organisées de manière pertinente. → Les habitudes de vie et les souhaits de la personne sont pris en compte dans les limites de sa sécurité afin d'adapter l'organisation de l'entretien du cadre de vie. → Le choix des produits et matériels d'entretien est adapté aux protocoles et procédures en vigueur. → Le contexte d'intervention (structure, domicile) est pris en compte pour adapter la réalisation de l'accompagnement. <p>Qualité de l'entretien du cadre de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> → Les protocoles et les techniques d'entretien du cadre de vie sont connus et appliqués. → Les produits et matériels sont utilisés en adéquation avec les protocoles, les modes d'emploi et procédures en vigueur. → Les pratiques éco-responsables sont connues et appliquées. <p>Qualité de la communication professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> → Les informations liées à l'entretien du cadre de vie sont transmises à l'équipe pluriprofessionnelle et à l'entourage dans le respect des règles de confidentialité.
	<p>C2.5 Réaliser l'entretien courant du linge en utilisant les protocoles, les techniques et le matériel adaptés en favorisant les pratiques éco-responsables pour garantir le confort de la personne</p>		<p>Adéquation de l'organisation de l'entretien du linge avec les habitudes de vie et les souhaits de la personne</p> <ul style="list-style-type: none"> → Les activités d'entretien du linge sont organisées de façon pertinente. → Les habitudes de vie et les souhaits de la personne sont pris en compte dans les limites de sa sécurité afin d'adapter l'organisation de l'entretien du cadre du linge. → Le choix des produits et matériels d'entretien est adapté aux protocoles et procédures en vigueur. → Le contexte d'intervention (structure, domicile) est pris en compte pour adapter la réalisation de l'accompagnement.

	<p>C2.6 Favoriser la participation de la personne en fonction de ses capacités et de ses souhaits à l'entretien de son cadre de vie en utilisant des techniques et des outils adaptés pour maintenir son autonomie</p>	<p>→ Le repérage des signes d'expression de la douleur Les questions du jury d'évaluation s'appuient sur les observations du référent professionnel et la grille d'évaluation en situation professionnelle du BC2 qu'il a complétée.</p> <p>Lieu de l'épreuve : centre de formation</p> <p>Durée de l'évaluation : L'épreuve dure 30minutes.</p>	<p>Qualité de l'entretien du linge</p> <ul style="list-style-type: none"> → Les protocoles et les techniques d'entretien du linge sont connus et appliqués. → Les produits et matériels d'entretien du linge sont en adéquation avec les protocoles, les modes d'emploi et procédures en vigueur. → Les pratiques éco-responsables sont connues et appliquées. <p>Qualité de la communication professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> → Les informations liées à l'entretien du linge sont transmises aux autres professionnels et à l'entourage dans le respect des règles de confidentialité. <p>Pertinence de l'encouragement de l'implication de la personne dans l'entretien du cadre de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> → Les compétences et les capacités de la personne sont identifiées et valorisées. → Les conditions de la participation de la personne sont optimisées (matériel adapté, majoration de temps alloué...). → La participation de la personne est sollicitée en fonction de ses capacités et de ses souhaits. → Les difficultés liées à la participation sont repérées et prises en compte. <p>Respect des règles d'éthique et de déontologie</p> <ul style="list-style-type: none"> → La notion de dignité est connue et respectée.
<p>A2.3 Mise en œuvre des techniques d'accompagnement spécifiques adaptées aux situations complexes :</p> <p>→ Adaptation de sa posture, de son</p>	<p>C2.7 Adapter sa posture, son accompagnement et sa communication en utilisant les techniques éducatives spécifiques et appropriées à la dépendance, au handicap pour développer/maintenir l'autonomie de la personne et, le cas échéant, gérer les</p>		<p>Qualité de l'accompagnement spécialisé</p> <ul style="list-style-type: none"> → Les techniques éducatives sont connues et appliquées → Les techniques de communication alternative et ou améliorée sont connues et utilisées correctement. → Les protocoles d'apprentissage sont connus et utilisés. <p>Qualité de la gestion des troubles du comportement</p> <ul style="list-style-type: none"> → Les techniques de prévention et de gestion des troubles du comportement spécifiques au handicap sont connues et appliquées. → La posture professionnelle est adaptée au comportement de la personne (techniques d'apaisement, de gestion de conflit...).

<p>accompagnement et de sa communication</p> <p>→ Repérage des signes d'expression de la douleur</p>	<p>troubles du comportement</p>		<p>Efficacité de la communication professionnelle</p> <p>→ Les informations liées à l'accompagnement et aux événements indésirables sont transmises aux autres professionnels.</p> <p>Respect des règles d'éthique et de déontologie</p> <p>→ Les droits fondamentaux des personnes sont connus et respectés.</p> <p>→ La participation de la personne est sollicitée (en prenant en compte sa sécurité).</p>
	<p>C2.8 Adapter sa posture, son accompagnement et sa communication en utilisant les techniques spécifiques et appropriées à la fin de vie (notamment quand la communication est particulièrement difficile (crise, mutisme, etc.) pour aider à préserver la qualité de vie des personnes</p>		<p>Qualité de l'accompagnement spécifique pour une personne en situation de fin de vie</p> <p>→ La législation concernant la fin de vie est connue et appliquée.</p> <p>→ Les spécificités de l'accompagnement en fin de vie sont connues et appliquées.</p> <p>→ La communication est adaptée aux attentes de la personne favorisant sa compréhension et sa maîtrise de la situation.</p> <p>→ L'altération de l'état physique et parfois psychique de la personne âgée en situation de fin de vie est prise en compte dans la relation d'accompagnement.</p> <p>Efficacité de la communication professionnelle utilisée</p> <p>→ Les informations utiles et objectives liées à l'accompagnement sont sélectionnées et transmises à l'intervenant compétent.</p> <p>Respect des règles d'éthique et de déontologie</p> <p>→ Les attentes, les demandes et les droits des personnes en fin de vie sont respectés.</p> <p>→ La spiritualité et les croyances de la personne sont respectées.</p>
	<p>C2.9 Repérer les signes d'expression de la douleur en utilisant des outils d'évaluation pour favoriser sa prise en charge</p>		<p>Qualité du repérage des signes d'expression de la douleur exprimée par la personne</p> <p>→ La législation concernant la prévention, l'évaluation et la prise en charge de la douleur est connue.</p> <p>→ Les divers signaux d'expression de la douleur, y compris les signes verbaux et non verbaux sont connus et repérés.</p> <p>→ Les outils d'évaluation de la douleur sont connus et correctement utilisés.</p>

			<p>Pertinence de l'accompagnement non médicamenteux pour soulager la douleur</p> <ul style="list-style-type: none"> → Les techniques non médicamenteuses sont connues et utilisées avec l'accord de la personne dans les limites du champ de compétences de l'auxiliaire de gériologie. <p>Qualité de la communication professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> → Les informations liées au repérage de la douleur sont transmises aux professionnels compétents et à l'entourage. → Les règles de confidentialité sont respectées. <p>Respect des règles d'éthique et de déontologie</p> <ul style="list-style-type: none"> → L'intégrité de la personne est respectée. → La posture professionnelle est bienveillante.
<p>A3.1 Proposition d'un projet d'animation à la PAD/PHA :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Conception de programmes personnalisés → Mise en œuvre des activités sociales → Évaluation et ajustements périodiques des activités proposées et du programme personnalisé 	<p>C3.1 Concevoir un projet d'animation en s'appuyant sur les souhaits des personnes et sur le plan d'accompagnement/projet personnalisé pour favoriser la vie sociale et relationnelle de la personne</p>	<p><u>BC3 épreuve 1 :</u></p> <p>Dossier Professionnel suivi d'un entretien oral (C3.1 et C3.3)</p> <p>L'entretien oral prend appui sur un Dossier Professionnel qui retrace les activités réalisées sur le lieu de stage ou sur le lieu d'exercice professionnel pour les salariés en poste. Le Dossier Professionnel s'appuie sur un projet d'animation réalisé en situation professionnelle. Dans ce dossier, le candidat devra expliciter :</p> <ul style="list-style-type: none"> → La conception d'un projet d'animation ou 	<p>Qualité de la méthodologie de projet</p> <ul style="list-style-type: none"> → Le contexte d'intervention est pris en compte (structure, domicile, ...) pour élaborer et adapter le projet d'animation. → Le choix des objectifs est clair et correct pour chaque activité et se base sur les résultats de l'évaluation des besoins identifiés (plan d'accompagnement, projet personnalisé). → Les moyens nécessaires à la réalisation du projet sont identifiés et mobilisés. → Les moyens mobilisés permettent de réaliser une activité sécurisée pour la personne. → Le budget prévisionnel pour la réalisation de l'animation est établi et réaliste. → Les activités d'animation et leurs intérêts sont connus et maîtrisés. → Le choix de l'animation proposée est justifié au regard de l'intérêt, des souhaits et des besoins des participants, → Les activités sont planifiées et programmées à des moments propices à la socialisation et en assurant une diversité d'expériences. <p>Qualité de la communication professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> → Les informations concernant les activités prévues sont présentées de manière claire et précise (déroulement,

	<p>C3.2 Mettre en œuvre le projet d'animation individuel ou collectif en sollicitant la participation de la personne pour maintenir et/ou développer son autonomie et favoriser ses relations sociales.</p>	<p>une activité personnalisée d'apaisement, de prise en soins de confort et de bien-être adapté, de l'organisation mise en œuvre et des techniques d'animation mobilisées.</p> <p>→ Les évaluations et ajustements périodiques des activités proposées et du programme personnalisé</p> <p>Lors de l'entretien oral le candidat présente son projet au jury d'évaluation et explicite ses choix.</p> <p>Lieu de l'épreuve : Centre de formation</p> <p>Durée de l'épreuve : L'épreuve dure 30 minutes.</p>	<p>avantages / intérêts à y participer, etc.) aux interlocuteurs concernés (participants, aidants, professionnels intervenant).</p> <p>Qualité de la rédaction du projet</p> <p>→ Le projet est rédigé dans le respect des règles de syntaxe et de grammaire.</p> <p>Qualité de la mise en œuvre de l'animation</p> <p>→ L'animation est conforme au projet d'animation proposé</p> <p>→ Les conditions de sécurité sont respectées</p> <p>→ Les besoins (pathologie, humeur, envies), les potentiels et les centres d'intérêt de la personne ou du groupe sont identifiés et pris en compte.</p> <p>→ La participation de la personne est recherchée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>La teneur et la fréquence des sollicitations sont appropriées à la situation.</i> - <i>Une posture bienveillante et respectueuse est adoptée.</i> - <i>Les perturbateurs éventuels (bruits, lumière, etc.) sont pris en compte et évités.</i> - <i>Les choix de la personne sont respectés.</i> - <i>Les réactions et l'expression de la personne sont prises en compte.</i> - <i>Le cas échéant, des alternatives ou des ajustements sont proposés pour assurer l'inclusion de tous.</i> <p>Pertinence des ressources et méthodes mobilisées :</p> <p>→ Les différentes techniques d'animation sont connues et utilisées.</p> <p>→ L'environnement est agencé de manière adaptée à l'animation.</p> <p>→ Le cas échéant, l'intervention d'autres professionnels, bénévoles ou intervenants extérieurs est réalisée conformément au projet.</p> <p>→ Les interventions sont ajustées et priorisées en fonction de l'ensemble des données recueillies tout au long de l'activité.</p> <p>Qualité de la communication avec la personne</p> <p>→ La communication est respectueuse de la dignité de la personne.</p> <p>→ Le langage utilisé est adapté au niveau de compréhension de la personne.</p>
--	---	--	---

	<p>C3.3 Évaluer les animations proposées en définissant des indicateurs permettant de mesurer l'atteinte des objectifs, les effets et la pertinence des moyens mis en œuvre pour ajuster le projet d'animation proposé.</p>	<p>BC3 épreuve 2 :</p> <p>Entretien Oral (C3.2, C3.4 et C3.5)</p> <p>Le candidat est interrogé sur sa pratique professionnelle à l'issue du stage référencé au Bloc 3 ou sur le lieu d'exercice professionnel pour les salariés en poste. Il devra expliciter les activités réalisées et répondre aux questions du jury d'évaluation portant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> → La mise en œuvre d'un projet d'animation individualisé → La réalisation d'une activité personnalisée d'apaisement et de confort physique et psychologique → La formulation des propositions d'aménagement des espaces d'apaisement et de bien-être <p>Les questions du jury d'évaluation s'appuient sur les observations du référent professionnel et</p>	<p>Respect des règles d'éthique et de déontologie</p> <ul style="list-style-type: none"> → L'intégrité de la personne est respectée. → La personne âgée est traitée avec respect et considération, préservant sa dignité et son autonomie dans la mesure du possible. → Les souhaits et les préférences de la personne sont connus et respectés. <p>Qualité de l'évaluation du projet d'animation</p> <ul style="list-style-type: none"> → Les critères définis sont expliqués et argumentés. → Les indicateurs présentés sont pertinents, observables et mesurables : <ul style="list-style-type: none"> - <i>Le niveau de participation.</i> - <i>Les retours d'expérience des personnes et le cas échéant de l'équipe pluriprofessionnelles et des aidants.</i> - <i>Les moyens utilisés /effets observés.</i> - <i>L'efficacité du temps passé / acteurs mobilisés / effets observés.</i> - <i>L'organisation matérielle.</i> → La collecte des retours des participants est réalisée après chaque animation. <p>Qualité des observations de terrain et des propositions d'ajustements</p> <ul style="list-style-type: none"> → Les retours et les observations sont pris en compte et argumentés pour ajuster le projet d'animation. → Un suivi continu est assuré pour maintenir un programme d'animation adapté. → Les choix et les ajustements des interventions sont argumentés à partir de l'évaluation de la situation. → Les activités, les réussites et les défis rencontrés sont explicités de manière précise. → Une nouvelle proposition d'action à partir de l'évaluation du projet d'animation réalisé est explicitée.
<p>A3.2 Proposition d'activités</p>	<p>C3.4 Réaliser une activité personnalisée d'apaisement et de confort physique et</p>	<p>Les questions du jury d'évaluation s'appuient sur les observations du référent professionnel et</p>	<p>Qualité de l'activité personnalisée d'apaisement et de confort proposée</p> <ul style="list-style-type: none"> → Les différentes activités de l'approche non médicamenteuse sont connues et mises en œuvre :

<p>personnalisées d'apaisement, de prise en soins, de confort et de bien-être physique et psychologique à la PAD/PHA :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Promotion des approches non médicamenteuses → Conseil sur le choix des équipements et des accessoires multisensoriels pour aménager les espaces d'apaisement et de bien-être. → Réalisation d'activités d'apaisement, de confort et de bien-être physique et psychiques → Communication et interaction → Suivi et Adaptation 	<p>psychologique en fonction des préférences, des besoins et des capacités de la personne pour favoriser son bien-être et sa détente.</p>	<p>la grille d'évaluation en situation professionnelle du BC3 qu'il a complétée.</p> <p>Lieu de l'épreuve : Centre de formation</p> <p>Durée de l'épreuve : L'épreuve dure 30 minutes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Activités d'apaisement : aromathérapie, lecture massage doux (mains, pieds, dos)</i> - <i>Activités de confort : soins esthétiques, changement de position, création d'un environnement, d'une atmosphère confortable</i> - <i>Activités de bien-être physique et psychique : activités sensorielles, musicothérapie, jardinage adapté, ateliers créatifs</i> <ul style="list-style-type: none"> → Les informations concernant les activités prévues sont communiquées de manière claire et précise à la personne (déroulement, avantages et intérêt à y participer). → Les gestes et mouvements/techniques de toucher sensoriel sont connus et appliqués (massage doux, soins esthétiques etc.). Leur réalisation se fait dans le respect des préférences et des souhaits de la personne. → La participation de la personne est favorisée tout au long de la réalisation de l'activité. → Les divers signaux d'expression verbaux et non verbaux de la satisfaction ou de l'insatisfaction (douleur, anxiété, inconfort...) sont repérés et pris en compte. → L'attitude et la posture sont appropriées (bienveillance, empathie, écoute attentive et active). <p>Respect des règles d'éthique et de déontologie</p> <ul style="list-style-type: none"> → L'intégrité de la personne est respectée (confort, la pudeur, l'intimité et la dignité). → Les règles de confidentialité sont respectées. → La posture professionnelle est bienveillante. <p>Pertinence des moyens (matériels et techniques) mobilisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Les moyens techniques et matériels nécessaires et utiles à la réalisation sont connus ainsi que leur utilisation. <p>Pertinence des propositions d'équipement et d'aménagement des espaces d'apaisement et de bien-être</p> <ul style="list-style-type: none"> → Le rôle des espaces d'apaisement et de bien-être est connu et explicité de manière claire auprès de la personne des proches aidants et des professionnels.
	<p>C3.5 Formuler des propositions d'aménagement des espaces d'apaisement et de bien-être en fabriquant des accessoires</p>		

	<p>multisensoriels et/ou en conseillant sur le choix d'équipements multisensoriels pour participer à la promotion de l'approche non médicamenteuse</p>		<ul style="list-style-type: none"> → Les différents accessoires multisensoriels et leur rôle dans l'approche non médicamenteuse sont connus et utilisés correctement : <ul style="list-style-type: none"> - <i>dispositifs visuels, sonores, tactiles, olfactifs, etc.</i> → Les informations concernant les approches et activités non médicamenteuses sont présentées de manière précise aux participants, aux aidants et aux professionnels concernés. → Les informations et les conseils donnés sont argumentés, en fonction des informations recueillies sur la personne et de l'objectif recherché. → Les techniques de fabrication d'accessoires sont maîtrisées et appliquées : <ul style="list-style-type: none"> - <i>La sélection des matériaux,</i> - <i>Les méthodes de fabrication</i> - <i>Les considérations de sécurité</i> → Les conseils sur la création d'accessoires personnalisés adaptés aux besoins spécifiques des PAD/PHA sont pertinents. → Les informations et les conseils donnés sur les avantages de chaque accessoire sont exprimés de manière claire (syntaxe, grammaire). → Les modes et les moyens de communication sont adaptés, le langage utilisé est approprié à l'interlocuteur.
--	--	--	---